

ARRÊTÉ N° 2021 - 52
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de OCQUERRE

Le Maire d' Ocquerre,

VU la déclaration préalable présentée le 04 novembre 2021 par Monsieur MANTHEY Manuel, demeurant 3 Avenue de la Gare à OCQUERRE (77440), enregistrée par la mairie d' Ocquerre sous le numéro DP 077 343 21 00009.

VU l'objet de la déclaration pour :

- changer des fenêtres vétustes ;
- sur un terrain situé 3 Avenue de la Gare à OCQUERRE (77440) ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 30/09/2003, modifié le 23/09/2008 et révisé le 26/09/2019 ;

VU l'affichage en mairie de l'avis de dépôt de la déclaration préalable en date du 04/11/2021 ;

ARRÊTE

Article unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Ocquerre, le 23 Novembre 2021



Le Maire,
Bruno GAUTIER

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.